



Vol d'un ticket de vestiaire

Par **Aurore**, le **09/03/2010** à **15:41**

Bonjour,

Le mois passé je suis allé en discothèque dans le 95. Ayant des objets de valeurs dans mon sac (appareil photo numérique, Ipod, clé de voiture, clé maison, papiers ect) je ne veux pas le laisser dans ma voiture. Je décide donc de le prendre avec moi mais l'entrée dans cet établissement met interdit avec celui-ci. Je suis donc dans l'obligation de laisser mon sac au vestiaire contre une somme de 6euros. On me remet un ticket que je range dans la poche ma veste fermé avec un zip. Au milieu de la soirée (3h du matin) je me rends compte que je n'ai plus mon ticket (volé car je n'ai pas ouvert cette poche). Je décide donc d'aller au vestiaire afin de trouver une solution pour récupérer mes affaires au plus vite. Là les videurs de la boîte me refuse l'accès au vestiaire et m'affirme que je dois attendre la fin de la soirée (6h) pour pouvoir récupérer mes affaires "sans ticket".

Je retourne donc à l'intérieur avec mes amies. 6h arrive, je me dirige vers le vestiaire et là plus de manteau, plus de sac. Je sors pour vérifier que ma voiture est encore là... disparue !! Petite précision, il y a un réel prb dans cette boîte car au même moment un client avais lui son ticket mais plus de vestiaire !!!

Puis je me retourner contre la boîte car ils m'ont refusé l'accès au vestiaire?

Comment puis-je me faire rembourser les objets qui étaient dans mon sac?

L'assurance ne veut pas me rembourser la totalité de la voiture car ils affirment qu'il n'y a pas eu de vol avec effractions et pas de vol avec agrssions, or cela reste un vol tout de même.

Pareil pour les objets qui se trouvaient dans mon sac, ils ne veulent pas me rembourser car il n'y a pas eu d'agression. Puis je faire quelque chose pour obtenir plus?

Cette demande est assez Urgente car j'ai reçu une proposition de mon assurance.

Merci d'avance de votre aide